

# GROUPEMENT HAUTE-VIENNE CREUSE

## SAISON SPORTIVE 2018

### I CLASSEMENTS

Ils seront établis à la vitesse moyenne à raison d'un prix pour quatre engagés. Un exemplaire sera envoyé dans les meilleurs délais à chaque responsable de société.

### II CHAMPIONNATS

**1) GENERAL** : Il s'effectuera en fonction du nombre de places obtenues (en les additionnant pour départager les ex-aequo) par les deux premiers pigeons de chaque amateur dans les seize concours suivants : CHATEAUDUN, les 2 ANGERVILLE, ST JUST(28), ARRAS, ZUYDCOOTE, BRUXELLES, HOEGAARDEN, TOULOUSE (vieux et jeunes), BRAM (vieux et jeunes), NARBONNE (vieux et jeunes), RIVESALTES (vieux et jeunes).

Les premiers devraient totaliser 32 places.

**2) VIEUX PIGEONS** : Meilleur total de prix, minimum de points avec les cinq premiers inscrits dans les concours direction Nord sauf AMSTERDAM.

**3) PIGEONS D'UN AN** : Se fera par addition des places du premier pigeon de chaque amateur pour les concours suivants CHATEAUDUN, 2 ANGERVILLE, ST JUST(28), ARRAS, TOULOUSE, BRAM, NARBONNE, RIVESALTES.

**4) AS PIGEON VIEUX** : Au plus de prix minimum de points avec le même pigeon dans les concours suivants : CHATEAUDUN, 2 ANGERVILLE, ST JUST, ARRAS, ZUYDCOOTE, BRUXELLES, HOEGAARDEN.

**5) AS PIGEON 1 AN : 2 titres seront décernés**

1 pour au plus de prix minimum de points sur les concours de : CHATEAUDUN, 2 ANGERVILLE, ST JUST et ARRAS.

L'autre pour les concours dans le Sud.

**6) AS PIGEON JEUNE** : Meilleure performance avec le même pigeon à TOULOUSE, BRAM, NARBONNE et RIVESALTES.

**7) DEMI-FOND**: Addition des places des deux premiers pigeons dans les concours « vieux » suivants : CHATEAUDUN, 2 ANGERVILLE, ST JUST(28), ARRAS, TOULOUSE, BRAM, NARBONNE, RIVESALTES.

**8) FOND** : Addition des places des deux premiers arrivés dans les concours suivants : ZUYDCOOTE, BRUXELLES, HOEGAARDEN AMSTERDAM.

**9) DEBUTANT** : 3 premiers colombophiles de trois ans maximum de licence au classement général.

### III REGLEMENT

**1)** Se reporter à la circulaire de la commission sportive fédérale.

**2)** Les feuilles d'engagement seront remises au camion, les feuilles de dépouillement devront être adressées à Michel FAUCHER 42 rue Claude MONET 87100 LIMOGES.

**3)** Le concours « DERBY 1AN » se déroulera le samedi 26 Mai à partir de ST JUST.

### IV DOTATION :

Chaque vainqueur de concours et de championnat recevra une coupe.

Le prix Gaston SARDAIN récompensera le premier jeune pigeon du concours de RIVESALTES.

Les pigeons bagués « DERBY 2017 » bénéficieront de prix spéciaux sur le concours de ST JUST du 26/5/2018.

Une bague en or sera attribuée à l'AS PIGEON VIEUX.

Le CHAMPIONNAT GENERAL sera doté de 750 euros de prix qui seront répartis sous forme de lots entre les 30 premiers.

**Prix Guy DUMOND à l'AS pigeon jeune** offert par la société de ST MATHIEU

Le Président de la commission sportive du groupement  
René TIXIER  
20 avenue Marc PURAT  
23000 GUERET  
TEL 06 81 11 76 58